

**Uniquement pour les élèves inscrits dans l'enseignement primaire l'année scolaire prochaine**

**DÉCLARATION À REMETTRE AU PLUS TARD LE 2 JUIN 2025\***

**Relative à la demande de dispense du cours de religion ou de morale non confessionnelle  
au profit d'une 2<sup>e</sup> période du cours de philosophie et de citoyenneté  
OU au choix d'un cours de religion, ou de morale non confessionnelle**

Je soussigné(e)..... parent, personne investie de l'autorité  
parentale à l'égard de (1) ....., élève en (2) .....

à l'école 8 du Bois de la Cambre déclare avoir pris connaissance de la page précédente et,  
conformément à la liberté que me confère le Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement  
secondaire, avoir choisi pour l'élève précité de suivre chaque semaine :

Soit (3) : Ne cocher cette mention que dans le cas où ni le cours de morale non confessionnelle ni un des cours de  
religion n'est choisi

En dispense du cours de religion ou de morale non confessionnelle, une 2<sup>e</sup> période de cours de  
philosophie et de citoyenneté.

Soit (4) : Cocher, le cas échéant, le cours choisi

- Une période de cours de religion catholique
- Une période de cours de religion islamique
- Une période de cours de religion israélite
- Une période de cours de religion orthodoxe
- Une période de cours de religion protestante
- Une période de cours de morale non confessionnelle

Fait à ....., le ...../...../..... (Lieu et date)

..... (Signature)

(1) Nom et prénom de l'élève, le cas échéant

(2) Classe fréquentée

---

\* En cas de première inscription ou de changement d'école, le formulaire est rempli au moment de valider l'inscription dans cette école.

Formulaire de choix dans l'enseignement primaire

## **Cours de philosophie et de citoyenneté**

(2<sup>ème</sup> période correspondant à la dispense du cours de religion et de morale non confessionnelle)

## **Cours de religion – Cours de morale non confessionnelle**

Madame, Monsieur,

Chers Parents,

La Constitution donne aux parents, la possibilité de choisir pour leur enfant de suivre un cours de religion ou de morale non-confessionnelle ou de demander une dispense au profit une deuxième heure de philosophie et citoyenneté.

Pour ce faire, il vous appartient, à l'aide du document ci-joint :

- soit d'introduire une demande de dispense du cours de religion ou de morale non confessionnelle au profit d'une 2<sup>ème</sup> période du cours de philosophie et de citoyenneté ;
- soit de faire le choix entre le cours de morale non confessionnelle et les cours de religion catholique, protestante, orthodoxe, israélite et islamique.

Les choix opérés sont entièrement libres et il est formellement interdit d'exercer sur le bénéficiaire de ces choix une pression quelconque. Des sanctions disciplinaires pourront frapper les membres du personnel qui auraient enfreint cette interdiction.

Le présent formulaire est distribué pour le 15 mai 2025 au plus tard afin de vous permettre d'exprimer votre choix.

**Vous êtes invités à le compléter, à le signer et à le remettre à la direction au plus tard le lundi 2 juin 2025.**

En cas de première inscription ou de changement d'école, le formulaire doit être complété au moment de l'inscription dans cette nouvelle école.

**Le choix ainsi formulé ne peut plus être modifié pour la rentrée scolaire prochaine dans cette école.**